



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale
Sarreguemines



Metz, le 11 avril 2017

Monsieur le Directeur de la
DREAL Grand Est
Service Prévention des Risques Naturels et
Hydrauliques – Pôle Risques Naturels
15, rue Claude Chappe
57000 METZ

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Objet : Dossier de déclaration concernant la réalisation et la mise en œuvre de 13 piézomètres dans le secteur Bassin Houiller
Accord avant le délai de 2 mois

P.J. : Fiche de renseignement descriptive du IOTA

Monsieur le Directeur,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

- **Réalisation et mise en œuvre de 13 piézomètres dans le Bassin Houiller**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 20 mars 2017, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Copies de la fiche descriptive, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent aux maires des communes où cette opération doit être réalisée, pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU


VALÉRIE ANTOINE-POTIER

